



**CENTRE D'ESPOIR POUR
LES DROITS HUMAINS**

CEDH

**PLUS DE 400 VICTIMES DES CRIMES GRAVES
SOUTENUS EN 2019**



*Figure 1 Soutien aux Victimes de conflit armé à
Kalehe*

**35 séances de médiations
organisées**

**64 nouvelles demandes de
médiations**

**12 affaires en cours au niveau
de juridiction
militaire du Sud-Kivu**



NOTE DESCRIPTIVE

Le CEDH est une organisation non gouvernementale de droit congolais, indépendante et sans affiliation politique. Créé en 2011 dans un contexte social et politique émaillé par les conflits. Le CEDH tire son origine dans une réunion stratégique des leaders sociaux de Bukavu réunis le 10 mars 2010. Il a fonctionné comme un club de paix et de transformation des conflits au Sud-Kivu avant de devenir une association autonome en 2011.

MISSION

Le CEDH a pour mission d'appuyer les communautés locales dans la transformation positive des leurs conflits ainsi que promouvoir et défendre les droits humains conformément aux instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux des droits humains.

IDEAL

Son idéal est de rendre les vulnérables dynamiques et forts pour qu'ils revendiquent leurs droits au quotidien et ainsi contribuer à une société véritablement juste et respectueux des droits de l'homme.

La justice et l'égalité constituent les valeurs fondamentales de l'association.

Au regard de ses efforts illimités du côté des personnes vulnérables, le CEDH dispose d'une expérience reconnue dans l'accompagnement, dans l'accompagnement des personnes démunies.

Le CEDH Il intervient dans le domaine de droits des personnes les plus vulnérables et des minorités :

Mineurs d'âge, femmes et filles, personnes emprisonnées illégalement, les peuples autochtones, les albinos, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes vivant avec handicap etc.

Le CEDH asbl intervient également dans la mobilisation de la population à la cohabitation pacifique, à la médiation, au plaidoyer et au dialogue avec les groupes armés dans le cadre de la réduction des exactions contre les civiles. Le CEDH organise des sensibilisations à la paix et à la démocratie ainsi que l'éducation aux droits humains, les campagnes ou les actions de plaidoyer pour obtenir la ratification ou l'application des instruments juridiques des droits de l'homme. Il mène le lobbying sur le genre ainsi que la lutte contre la pauvreté.

L'association mène une large étude sur la dynamique des groupes armés au Sud-Kivu en général et à Kalehe-Walikale en particulier. Elle mène le monitoring et documente les violations des droits de l'homme commises pendant les conflits armés. Le CEDH Elle accorde l'assistance légale aux victimes et organise le renforcement des capacités des leaders locaux, des acteurs judiciaires et des défenseurs des droits de l'homme.

L'association organise des séances de sensibilisation à l'égard des leaders locaux afin de les informer sur leurs droits et forment ces derniers sur les techniques de résolution et de transformation des conflits.



Plusieurs activités de ce genre ont été organisées depuis le début de cette année dans le territoire de Kalehe, Walikale et Fizi.

Ces activités sont animées par les principes de confiance, d'indépendance, d'engagement et de qualité.



Dès lors tout en restant à l'échelle humaine, le CEDH travaille pour lutter contre l'impunité de violences sexuelles et basées sur le genre à travers les actions de sensibilisations et d'accompagnement juridique et judiciaire des survivantes dans les zones d'intervention. L'association vise non seulement l'accompagnement juridique et judiciaire mais aussi prend en compte les préoccupations de la femme sur la justice soit que la femme le désire.

Le CEDH vulgarise également les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains, la démocratie et la paix.

L'association produit des livrets didactiques, des affiches et spots de sensibilisation sur la paix et la cohabitation pacifique à l'intention de la population rurale et urbaine. Ses activités de monitoring de la situation des droits humains dans les zones d'interventions (Nord et Sud-Kivu) sont généralement sanctionnées par la production et la publication des rapports, des dépêches, des communiqués de presse, du feuillet d'information, des rapports synoptiques sur la situation des droits humains qui débouchent sur des activités de plaidoyer auprès des décideurs.

Le CEDH encadre et accompagne des groupes de femmes et filles vulnérables, démunies et marginalisées qui s'engagent dans diverses initiatives de leurs développements socioéconomiques et culturels. Ce sont notamment des femmes et jeunes filles porteuses et victimes des violences sexuelles et basées sur le genre.

L'accompagnement juridique et judiciaire des victimes de violation de leurs droits sont le cheval de bataille de l'association. Plus de 700 victimes sont accompagnées en justice chaque année.



Pour mener ces activités, le CEDH recourt à la recherche-action à travers ses structures relais à la base « Cadre de Paix et de Médiation (CPM) installées dans certains territoires de la province du Sud-Kivu). A travers ces structures, l'association mène une large étude et recherches



appliquées en droits de l'homme et organise des formations professionnelles à l'égard des jeunes sur leur auto-prise.

8 missions d'enquête depuis janvier 2019

Dans le cadre de recherche de la paix et la cohésion sociale entre communautés du Sud-Kivu, le CEDH sensibilise les membres des groupes armés à la paix et au droit international humanitaire.

Pour atteindre ses objectifs, le CEDH asbl travaille en partenariat avec des ONGs nationales et internationales parmi lesquelles certaines lui viennent en appui financier.

- Trial International
- BCNUDH/MONUSCO Bukavu),

Plaidoyer :

Le CEDH intervient auprès des institutions politiques et juridiques pour s'assurer que la lutte contre l'impunité reste une priorité car pour l'association, la mobilisation internationale est essentielle pour améliorer durablement la situation des victimes et empêcher de graves atteintes aux droits humains à l'avenir.



Ainsi, en fournissant des rapports et des analyses aux autorités compétentes, le CEDH se fait la voix de milliers de vulnérables anonymes qui n'ont pas d'autres moyens de se faire entendre. Ces activités de plaidoyer résultent en des politiques plus adaptées des lois plus équitables et des améliorations structurelles pour les victimes et leurs proches.

[Aidez-nous à accomplir notre mission en nous octroyant un don](#)

CONTACT :

E-mail : cedhrdc1@gmail.com

BP : 17 Bukavu

6 Av. Kibombo Bâtiment de la grand Poste de Bukavu

Télé: (+243) 999856940 (+243) 818540140